



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
09.03.2010

L'an deux mille dix et le quinze mars à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mme THUEL.

N° 10/21

Absents : Mmes DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mmes DELBES, ESPIÉ (excusée), RAHOU, Mr LE ROCH, (excusé).

Objet de la délibération

Secrétaire : Melle PORTAL.

Rapporteur : *Madame Combes*

MONTANT DES CONCOURS DONNES A TITRE GRATUIT A L'ASSOCIATION DES FRANCAS SUR 2009

Dans le cadre du contrat de prestations de service passé avec les Francas de Saint-Juéry pour la mise en œuvre d'actions d'animation à vocation socio-éducative en direction des enfants, la commune met à la disposition de l'Association précitée du personnel communal et des locaux.

La Caisse d'Allocations Familiales demande que, par délibération, soit validé le montant de cette mise à disposition.

Pour 2009, elle s'est élevée à 131 728,85 € dont 82 414,07 € pour la mise à disposition du personnel et 49 314,78 € pour la mise à disposition des locaux.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

VALIDE le montant de 131 728,85 € qui représente pour l'exercice 2009 le coût de la mise à la disposition des Francas, du personnel municipal et des locaux communaux.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 24 mars 2010
Jacques LASSERRE
Maire,